

Hém », du centre d'accueil au foyer de type familial

Particulièrement dans ce dernier volet, l'ANCE a trouvé son rôle en

- promouvant l'échange avec les pays limitrophes et étrangers
- diffusant les idées nouvelles et innovatrices
- encourageant la formation continue des professionnels du secteur
- favorisant la collaboration entre l'État et le secteur privé
- développant le professionnalisme du personnel vers l'engagement authentique, la compétence, le dévouement et l'idéalisme selon la devise : « Love is not enough ! »

Le développement qualitatif du secteur socio-éducatif a été rendu possible par le respect des conditions suivantes :

- L'acceptation et le respect de la différence
- L'acceptation de la nécessité d'un encadrement qualifié et d'une formation professionnelle adéquate
- L'importance du diagnostic et de l'encadrement multidisciplinaire
- La volonté de progresser
- L'ouverture d'esprit : il n'y a pas de panacée unique
- Le respect de la règle qui veut que c'est nous qui devons nous adapter aux enfants et non vice versa

Ce cadre doit perdurer à l'avenir, mais il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers. Le « Leitmotiv » luxembourgeois : « Mir wëlle bleiwe wat mir sin » (Nous voulons rester ce que nous sommes) est particulièrement mal adapté à notre esprit : Qui veut changer quelque

chose doit être prêt à changer soi-même. Il faut développer ce qui a été conquis à partir des années 70 ; il faut progresser de la discrimination positive vers l'intégration. Etre intégré, ça se prépare, ça s'apprend. Ca s'apprend surtout dans le lieu privilégié qu'est l'école, cet apprentissage est important pour la vie et la survie. Il faut cependant éviter de tricher : l'intégration est un droit ! Sur le long et difficile chemin de la ségrégation à l'intégration, l'ANCE doit continuer à jouer un rôle majeur, substantiel en promouvant la réflexion, la promotion des idées et techniques nouvelles et l'engagement des professionnels.

Pour conclure, j'aimerais remercier les responsables de l'ANCE et leur souhaiter de continuer leurs efforts. Au motif « Mir wëlle bleiwe wat mir sin » j'aimerais opposer le mot du philosophe Pirandello : « Ech wëll gin wat ech sin » (Je veux devenir ce que je suis). Les handicapés ont le droit de devenir ce que nous sommes : des citoyens parmi nous égaux en droits. Ils doivent avoir les mêmes droits et les mêmes chances. Nous sommes encore loin de ce but et voilà une occasion pour l'ANCE de continuer à réfléchir et à agir pendant les vingt années à venir !

